



Union Départementale
des Associations de Parents et Amis
des Personnes Handicapées Mentales

268 avenue d'Annecy

BP 50102

73001 CHAMBERY cedex

Tél. 04.79.71.95.07

udapei.savoie@orange.fr

www.udapei-savoie.fr



EDITO



Marielle EDMOND
Présidente

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Un Conseil d'administration s'est tenu à l'issue de notre assemblée générale au cours duquel s'est déroulée l'élection du Bureau, dont les membres ont été renouvelés à l'unanimité.

Bien sûr, c'est avec conviction que je prolonge mon engagement à la présidence de l'UDAPEI-Savoie, souhaitant que la volonté des membres de notre Union Départementale soit au travail partagé dans l'intérêt de nos enfants.

Notre Union Départementale a pour mission de porter vos souhaits, vos revendications, vos attentes auprès des pouvoirs publics et de représenter notre mouvement dans diverses instances pour une meilleure connaissance et prise en compte des besoins de nos enfants.

Deux actions importantes ont été réalisées grâce au concours de l'UDAPEI-Savoie pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap mental : l'ouverture d'un fauteuil dentaire au Centre Hospitalier Spécialisé de Savoie, pour les personnes qui ne peuvent pas se faire soigner en ville, ainsi que l'organisation de la prévention et du dépistage des cancers du sein et colorectal, dont vous pourrez lire le bilan complet dans les pages centrales de ce bulletin.

Des formations départementales sont également proposées tout au long de l'année. Il y a également le travail sur l'amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental qui est en cours auprès du Centre Hospitalier Métropole Savoie.

Si nous voulons être un mouvement fort, un poids important dans les décisions départementales, il faut s'unir. C'est pourquoi je fais appel à vous, parents, adhérents de nos associations pour renforcer la dynamique de l'UDAPEI en n'hésitant pas à nous faire remonter vos attentes, vos propositions et demandes de formation, par l'intermédiaire de vos associations, afin que l'UDAPEI, dans la mesure du possible, organise ces actions au niveau départemental. Bien sûr, les associations dans lesquelles sont accueillis vos enfants et dont vous êtes adhérents, font déjà cela de manière individuelle, mais nous savons tous qu'en se rassemblant nous sommes plus forts.

Ce bulletin étant le dernier de l'année, j'en profite pour vous présenter à toutes et à tous, mes Meilleurs Vœux pour l'année 2018.

Marielle EDMOND

SOMMAIRE	
Edito Concours Cartes de Vœux	1
Retour sur l'Assemblée Générale	2
Le Facile à Lire et à Comprendre	3
Dossier Prévention et Dépistage des cancers	4 5 6 7
Ancien bâtiment des Mésanges Prêts de jeux avec Autisme-Savoie Catalogue Noël 2017	8

Meilleurs Vœux 2018

Résultat du concours Cartes de Vœux



Les vainqueurs recevant leur Prix

L'UDAPEI-Savoie a relancé une nouvelle édition de son concours Cartes de Vœux auprès des établissements spécialisés pour enfants et adultes de ses associations adhérentes.

Les Prix ont été remis à l'occasion de son Assemblée générale du 20/10/2017 à Montmélian.

1er Prix décerné à Noëlle, Marie et Frédéric du SAJ du Foyer de St Martin (Cap et Handicaps, Vallée de Maurienne)

2ème Prix remis à Yasmine et Marc du CME Les Mésanges (APEI de Chambéry)

Félicitations à tous les participants !



Carte lauréate

Retour sur l'Assemblée Générale de l'UDAPEI-Savoie



Le 20 octobre dernier, l'UDAPEI-Savoie a tenu son Assemblée Générale annuelle en présence du Sénateur Jean-Pierre VIAL. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et remercié Madame SANTAIS, Maire de Montmélian, d'avoir mis gracieusement à notre disposition, la salle Granier de l'espace François Mitterrand, la Présidente Marielle EDMOND a présenté son rapport moral et d'orientation. Il a été rappelé la Charte et le Projet Associatif Global de l'UDAPEI, qui fixent les règles de fonctionnement et de collaboration entre ses associations membres. Cette collaboration est indispensable pour mener à bien une politique du handicap de qualité sur le département. Une réflexion commune doit être menée pour des projets à venir (polyhandicap, autisme, vieillissement, ...), au regard des listes d'attente importantes qui existent sur l'ensemble des établissements spécialisés de Savoie.

Après la présentation du rapport d'activité par le Secrétaire, Jean-Marc WATIER, et le rapport financier 2016 par la Trésorière, Josette BISET, les rapports ont été validés à l'unanimité.

Dans le second temps de cette assemblée, le bilan de l'action de Prévention et Dépistage des cancers pour les personnes en situation de handicap a été fait par Emilie GACHET, Chargée de Mission pour cette action. Vous trouverez dans les prochaines pages de ce bulletin un dossier spécial sur cette action.

Cette assemblée générale a été clôturée par la remise des Prix du concours Cartes de Vœux 2018.

Les participants ont ensuite été invités à profiter du buffet préparé par le Centre Hôtelier L'Arlequin de l'association Belle Etoile.

Suite à cette assemblée, le Conseil d'administration a reconduit les membres du Bureau sortant dans leurs fonctions.



Les membres du Conseil d'administration réunis après l'AG

Diverses Représentations :

L'UDAPEI-Savoie est présente dans de nombreuses instances locales, départementales et régionales :

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :**
 - **Commissions des Droits et de l'Autonomie - Enfants et Adultes (CDA)**
 - **Commission Exécutive (COMEX)**
 - **Commission Plénière**
 - **Dispositif « une Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT)**
- **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)**
- **Conseil Territorial de Santé (CTS)**
- **Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Spécialisé de Savoie**
- **Union Départementale des Associations Familiales de Savoie (UDAF)**
- **Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA)**
- **Commission Accessibilité de la Ville de Chambéry**
- **Commission Accessibilité de Chambéry Métropole**
- **Collectif Interassociatif Sur la Santé Auvergne-Rhône-Alpes (CISS-ARA)**
- **Divers Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS)**
- **Représentation en Commission Des Usagers auprès des centres hospitaliers locaux (CDU)**

Composition du conseil d'administration

APEI d'AIX-LES-BAINS

FONTAINE Nathalie
PIEROTTO Mireille
DUROUGE René

APEI d'ALBERTVILLE

BRECHE Yves
WATIER Jean-Marc
LEBLOND Yves

APEI de CHAMBERY

MIEUSSET Raymond
PREISS Gérard
GIRARD Jean-François

CAP et HANDICAPS,

Vallée de Maurienne
OUGIER Raymond
CALAIS Michel
GAUTRON Frédérique

AUTISME-SAVOIE

VIONNET-FUASSET Michel
COMBET Suzanne
VIONNET-FUASSET Bernadette

Chantoiseau/MAS de Bassens

BRUNET André-Gilles
SANZ Jacques

ENFANCE-ESPERANCE

POMMARAT Martine

A.T.M.P de SAVOIE

CLERMONT Gilles
DUBESSE Alain
RIVOLLIER Nicole

TETRAS-LYRE

VIAL Denise (représentante de Mandy DURET)
VANDAMME Patrick
HERLIN Marianne

ADLV

DIDIER Jean-Yves

Membres Associés

BISET Josette
EDMOND Marielle

Chacune des dix associations adhérentes est représentée au maximum par trois membres

Après-midi de formation pour mieux connaître le FALC

Qu'est ce que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) ?

Pour une information accessible aux personnes en situation de handicap mental



Le 13 novembre dernier, plusieurs administrateurs et professionnels ont profité de la sensibilisation initiée par l'UDAPEI-Savoie sur le Facile à Lire et à Comprendre. Marie GIRARDOT-VIRY, Conseillère en accessibilité de l'UDAPEI 74 a apporté un éclairage particulier sur cette méthode de rédaction, qui ne demande qu'à se développer au sein de notre société, grâce à l'effort conjugué de tous. Chacun a pu prendre conscience que l'utilisation de cette communication en FALC répond à des règles pré-établies qu'il convient de respecter. Il est primordial que des personnes en situation de handicap mental soient impliquées dans les étapes de l'écriture ou relecture des documents réalisés.

Un document en **FALC** (Facile à Lire et à Comprendre) est une communication écrite adaptée qui permet à une partie des personnes en situation de handicap mental lectrices de comprendre la documentation à destination du grand public. Ces informations en FALC sont aussi utiles au public migrant et aux personnes en situation d'illettrisme.

Quelques règles essentielles aux informations écrites :

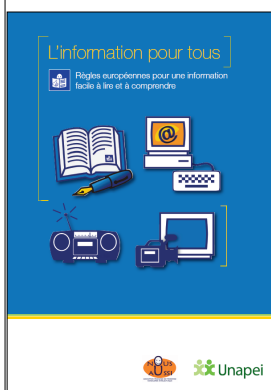
- Choisir des mots simples
- Phrases courtes (une seule idée par phrase)
- Utiliser si possible le temps des verbes au présent
- Pas d'abréviations, ni caractères spéciaux comme /, &, §
- Dates en entier
- Dans les énumérations, éviter les chiffres romains, trop difficiles à interpréter
- Eviter le soulignement et les mots en italique
- Ne pas couper un mot sur deux lignes
- Utiliser une taille d'écriture assez grande : taille 14 minimum
- Ne pas écrire en italique
- Utiliser un type d'écriture claire et facile à lire (Arial ou Tahoma)
- ...



Le logo Facile à Lire est Normé. Il est la propriété de Inclusion Europe qui en a les droits d'auteur mais autorise son utilisation gratuitement.

Son utilisation nécessite :

- De respecter la taille minimale du logo de 15 mm ;
- Respecter sa couleur ;
- Plusieurs personnes en situation de handicap mental doivent relire le document ;
- Le nom de ces personnes doit être inscrit dans le document ;
- Le document doit comporter une mention labellisée.



D'où vient cette méthode du Facile à Lire et à Comprendre ?

C'est un projet Européen « Pathways » qui a vu le jour en 2009. L'association Inclusion Europe a invité plusieurs associations de représentants de personnes en situation de handicap mental de tous les pays européens à participer, dont l'Unapei et l'association Nous Aussi. 53 règles ont été définies pour faciliter la compréhension des informations (écrites, électroniques, audio et vidéo). Ces règles ont pour but d'aider les rédacteurs des documents à rendre l'information facile à lire et à comprendre.

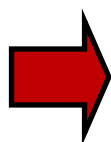
Télécharger le guide sur internet :

[Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre](#)

Textes de Loi sur le FALC :

- **Loi du 2 janvier 2002** (renovation de l'action sociale et médico-sociale)
- **Loi du 5 février 2005** (L'Accès à tout pour tous)
- **Convention des Nations Unies de 2010** (Droit des personnes handicapées) - **Convention acceptée par la France le 18/02/2010**

Prévention et Dépistage des cancers pour les personnes en situation de handicap



Fin 2015, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes mandate l'UDAPEI Savoie pour favoriser l'accès au dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal de toutes les personnes en situation de handicap du département, pour une durée de 2 ans (2016 / 2017). Voici le temps du bilan de cette action.

Pour mener à bien ce projet, nous avons mené des actions pour les personnes accueillies en établissement et pour les personnes vivant à domicile. Il y a eu un temps de diagnostic, un temps de réalisation d'outils d'organisation et de communication ; un temps de sensibilisation des professionnels et des personnes, et un travail important envers les partenaires.



VOICI UN RESUME DES PRINCIPALES ACTIONS :

- Recensement de la population et identification des pratiques et des freins à la mise en œuvre des dépistages.
- Encouragement des établissements Médico-Sociaux à questionner leur organisation et leurs pratiques en terme de dépistage.
- Proposition d'outils.
- Sensibilisation des professionnels et des personnes en situation de handicap aux dépistages.

Avec la participation de DOC Savoie

- Mobilisation des structures intervenant à domicile (service d'aide à la personne et service de soins à la personne) à propos des dépistages.
- Mobilisation des délégations Personnes Agées Personnes Handicapées du département à propos des dépistages.
- Mobilisation des Maisons et Pôles de Santé.

- Actions auprès des médecins généralistes et des médecins du travail.
- Actions auprès des centres de radiologie du département.
- Actions auprès de l'UDAF et de l'ATMP de Savoie.

Le dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou un service médico-social

Une enquête, des constats

La mise en œuvre des dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal est **facilitée** dans les établissements médicalisés ou dans les établissements disposant d'un temps infirmier.

Dans les établissements non médicalisés et sans temps infirmier, les dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal sont mis en œuvre de manière moins systématisée. Les projets d'établissements comportent rarement de partie Prévention Santé.

Comme dans la population générale, le dépistage du **cancer colorectal** est **moins réalisé** chez les personnes en situation de handicap.

Les professionnels sont en **manque d'outils de communication** adaptés sur les dépistages.

Les personnes relevant d'un Service d'Accueil de Jour ou d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, ainsi que celles travaillant en ESAT sans être hébergées par une structure, **font peu l'objet d'un accompagnement spécifique à la question des dépistages.**

Dossier : Prévention et Dépistage des cancers

Les freins à la mise en œuvre des dépistages identifiés par les professionnels

- ▶ L'absence d'un volet Prévention affirmé dans le projet d'établissement et le projet individualisé de la personne ;
- ▶ L'absence de personnel médical ou paramédical dans l'établissement,
- ▶ Le manque de sensibilisation des professionnels ;
- ▶ Le handicap en lui-même pour les difficultés de compréhension et de coopération :
 - Dépistage du cancer du sein : la coopération de la personne (immobilité, douleur, nudité, peur des examens médicaux).
 - Dépistage du cancer colorectal : incompréhension du test (mode d'emploi et sens) et coopération (refus d'aide, intimité, blocage, gêne pudeur).

Certains établissements ont très bien intégré cette dimension « dépistage » dans leurs pratiques. Ils sont le témoin que cette action est possible.

Des actions

- Un temps de formation pour les professionnels et les aidants : **La journée thématique du 15 juin 2017 à laquelle vous avez été nombreux à participer .**
- Des temps de sensibilisation pour les personnes en situation de handicap, réalisés par DOC Savoie dans les ESAT : **256 personnes en situation de handicap sensibilisées.**
- Une rencontre avec le Conseil de l'Ordre des Médecins de la Savoie pour les sensibiliser à cette action et aux enjeux de l'inégalité d'accès au dépistage des cancers pour les personnes en situation de handicap.
- La mise à disposition des médecins généralistes des différents outils de communication adaptés aux personnes en situation de handicap sur les dépistages du cancer.
- La rencontre de l'ensemble des centres de radiologie du département et le très bon accueil réservé à la démarche :

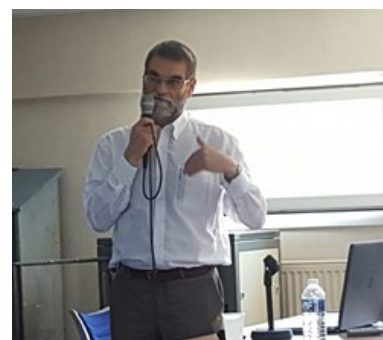
10 centres de radiologie sur 13 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et les 13 centres de radiologie sont tous équipés de mammographes adaptés aux personnes en fauteuil (sous réserve que les accoudoirs puissent se baisser).

Les professionnels rencontrés à cette occasion ont été sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap, avec la remise d'une brochure de sensibilisation et des Santé BD sur la mammographie.

La conférence du 15 juin 2017 pour sensibiliser les professionnels et les aidants à la question des dépistages du cancer



Le Professeur Daniel SATGE, directeur d'ONCODEFI lors de la conférence du 15 juin 2017



Pascal JACOB lors de la conférence organisée le 15 juin 2017



Dossier : Prévention et Dépistage des cancers

DES OUTILS DE COMMUNICATION REALISÉS POUR LES PROFESSIONNELLS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les brochures de sensibilisation distribuées dans tous les centres de radiologie du département

Des supports de communication adaptés pour faciliter la communication avec les personnes en situation de handicap intellectuel existant, et/ou pour les aider à mieux comprendre les échanges.

- Brochure d'information au dépistage du cancer du sein de l'INCA transcrite en « Facile à Lire et à Comprendre » à télécharger sur le site de Doc Santé <http://www.docsaite.fr> ou sur le site de l'UDAPEI www.udapei.org
- Document complet imagé sur le déroulement d'une mammographie à télécharger sur le site [santebd.org](http://www.santebd.org) (dans la rubrique BD). « Je vais passer une mammographie » a été réalisé par Coactis Santé.

Accueillir une personne en situation de handicap intellectuel au centre de radiologie

Mettre en place des conditions d'accueil favorables pour les personnes en situation de handicap, c'est favoriser une prise en charge plus fluide, plus efficace, qui fera gagner du temps et de la sérénité à tous.

Faciliter l'accès aux dépistages du cancer colorectal et du cancer du sein pour les personnes en situation de handicap.

Une action impulsée et financée par l'Agence Régionale de Santé Alsace - Alsace.

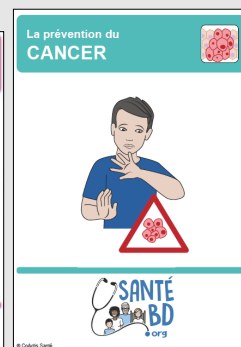
et mise en œuvre par l'UDAPEI locale pour le département de la Moselle sur la période 2016/2017.

UDapei

3 SANTE BD

Des documents écrits en Facile à lire et à comprendre, réalisés avec COACTIS SANTE.

- Je vais passer une mammographie
- Le test du dépistage du cancer colorectal
- La prévention des cancers



Des brochures en Facile à lire et à comprendre

-1 brochure d'information sur le dépistage du cancer colorectal en Facile à lire et à comprendre.

Ma santé c'est important

Je fais le dépistage du cancer colorectal. Je demande de l'aide si j'en ai besoin.

Le dépistage du Cancer colorectal C'est quoi?

Je fais le dépistage du cancer colorectal tous les 2 ans.

Je suis entre 50 et 74 ans.

Le dépistage organisé des cancers

-1 brochure d'information sur le dépistage du cancer du sein en Facile à lire et à comprendre.

Ma santé c'est important

Je fais le dépistage du cancer du sein. Je demande de l'aide si j'en ai besoin.

Le dépistage du Cancer du sein C'est quoi?

Je fais le dépistage du cancer du sein tous les 2 ans.

Je suis entre 50 et 74 ans.

Le dépistage organisé des cancers

1 Boîte à outils

Comprenant l'ensemble des outils d'organisation (recommandations, recueil du consentement, charte Romain Jacob...) et de communication (documents vidéos, supports papiers, affiches, expositions mobiles, diaporama de sensibilisation...) permettant de faciliter ces dépistages.

Boîte à outils distribuée à chaque établissement médico-social du département.



Dossier : Prévention et Dépistage des cancers

Le dépistage du cancer chez les personnes en situation de handicap vivant à domicile :

Des actions pour favoriser l'accès à l'information

- Sollicitation des structures intervenant au domicile des personnes pour réfléchir ensemble à une action (Services de Soins Infirmiers à Domicile et Service d'Aide à Domicile). Peu de mobilisation.
- Sollicitation des délégations territoriales « Personnes Agées Personnes Handicapées » du département pour diffuser les brochures en Facile à lire et à comprendre à l'ensemble de leurs bénéficiaires concernés. Elles seront également mises à disposition dans les CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées).
- Un travail en direction de la maison des Réseaux de santé, des Pôles santé et des Maisons de santé du département est en cours de réalisation pour relayer notre action.

En préparation avec la Fédération de l'ADMR : la diffusion des brochures d'information en Facile à lire et à comprendre à l'ensemble de leurs bénéficiaires concernés.

L'UDAPEI Savoie a donc mené en 2016 et 2017 une action sur le thème de la santé, de manière transversale, en direction de l'ensemble des établissements médico-sociaux du département, quel que soit le handicap, quelle que soit l'association. Nous tenons à remercier toutes les associations et les partenaires qui se sont inscrits dans cette démarche, fédératrice, source d'échange et d'enrichissement commun.

Pour conclure, cette action a permis de poser, ou de consolider, des bases pour la mise en œuvre des dépistages du cancer de manière plus systématisée en direction des personnes en situation de handicap. Souhaitons que cette dynamique se poursuive, au-delà de la mission en elle-même.

Message du Professeur SATGE, lors de la conférence du 15 juin 2017 : Les personnes en situation de handicap sont autant concernées par le cancer que la population générale. Le diagnostic du cancer est la plupart du temps très (trop) tardif chez les personnes en situation de handicap.

Pour retrouver l'ensemble des documents cités :

- ✓ Dans la Boîte à Outils distribuée à chaque établissement médico-social du département
- ✓ Sur le site internet de l'UDAPEI-Savoie, <http://www.udapei-savoie.fr/> Rubrique « Handicaps & Prévention des cancers »
- ✓ Sur le site internet <http://santebd.org> pour les Santé BD



Union Départementale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales de Savoie

268 Avenue d'Annecy - BP 50102 - 73001 CHAMBERY Cedex
Tél. 04.79.71.95.07 udapei.savoie@orange.fr www.udapei-savoie.fr

L'UDAPEI fédère sur le
département, les associations :

APEI Les Papillons Blancs d'Aix-les-Bains Tél. 04 79 61 14 90 secre.asso@apei73aix.org
APEI Les Papillons Blancs d'Albertville et de son arrondissement Tél. 04 79 31 17 20 asso@pb2a.org
A.P.E.I. de Chambéry Tél. 04 79 72 35 54 siege@apeichambery.com
Cap et Handicaps, Vallée de Maurienne Tél. 04 79 64 00 89 association@cap-handicaps.org
AUTISME-SAVOIE Syndrome autistique et troubles apparentés Tél. 04 79 61 60 04 ted73@laposte.net
CHANTOISEAU M.A.S. de Bassens Adultes polyhandicapés et psychoses déficitaires (troubles autistiques,...)
ENFANCE-ESPERANCE Enfants, Adolescents et Adultes polyhandicapés Tél. 04 79 71 36 91
Association TETRAS-LYRE Ensemble musical et Ecole de musique adaptée contact@ensembltetraslyre.org
A.T.M.P. de SAVOIE Association Tutélaire des Majeurs Protégés de Savoie Tél. 04 79 68 62 41
A.D.L.V. Association Dép.t Loisirs Vacances Tél. 04 79 71 92 47



Le comité de lecture

Marielle EDMOND
Michèle BILLATO
Luciana BRESSAN
Alain DUBESSE
Jean-Marc WATIER

Démolition de l'ancien bâtiment des Mésanges



Avant



Après la démolition

Une page se tourne sur les anciens locaux du CME Les Mésanges de la Motte-Servolex. Après plusieurs années d'inoccupation, ce bâtiment qui n'était plus aux normes, a subi de fortes dégradations. Le coup fatal lui a été donné lors du vol d'une grande partie de sa toiture en cuivre au printemps 2016.

La décision de sa démolition a été prise en novembre 2016 par le Conseil d'administration de l'UDAPEI-Savoie, propriétaire des murs.

L'obtention du Permis de Démolir le 1er mars 2017 a permis sa déconstruction, qui a été confiée à une entreprise locale. Un désamiantage a d'abord été effectué, suivi de la déconstruction et du re-nivellement du terrain.

La fin des travaux a été officialisée le 15 novembre 2017.

Quel avenir pour ce terrain ?

Espérons que dans un avenir proche avec le consensus des associations présentes à l'UDAPEI, un établissement s'implantera sur ce terrain.



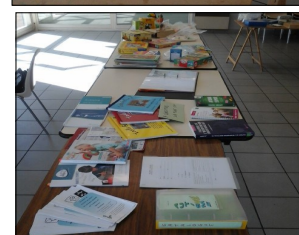
Jeux adaptés et livres sur l'Autisme

Les Samedis 23 septembre, 7 octobre et 18 novembre 2017, des parents bénévoles de l'association Autisme Savoie ont assuré une permanence, de 14h à 16h, pour permettre aux parents d'enfants en situation de handicap de visionner et d'essayer des jeux adaptés avant les achats de Noël, à la Maison Saint Jo à Aix-les-Bains, mise gracieusement à la disposition de l'association.

Infos :

ted73@laposte.net

Le prêt de jeux et de livres sur l'autisme continue pour les membres de l'association : tél. 07.78.67.57.14 (Eveline)



Après le 16 décembre 2017, les commandes de Noël du catalogue 2017 peuvent encore être passées sur la boutique en ligne sur le site interne de l'UDAPEI-Savoie : www.udapei-savoie.fr

Bulletin ECHANGES - Responsable de publication, la Présidente de l'UDAPEI-Savoie
- Impression par l'Imprimerie de Savoie
- Dépôt Légal auprès de la BNF (n° ISSN 2417-4254)